

Procès-verbal de la réunion tenue 16 décembre 2014 à Bruxelles, Bureau Fédéral.

APPROUVE

Présents: MM. Francis MERCIER, Président - Wim SYMOENS, Vice-président - Pierre LEDENT, Secrétaire – Dirk POELMANS

Excusé : Renaud VILAIN

Lecture et approbation PV « 26/11/2014 »

- Après quelques corrections, le PV de la CSWP du 26/11/2014 est approuvé.

Courrier

- Mail du club de Calypso :
Le club nous informe que la réouverture de la piscine après les travaux est reportée à début mars 2015.
De ce fait le club de Calypso demande s'il peut imposer des dates aux clubs pour les matches du mois de février qu'ils doivent reporter.
La Commission Sportive demande au club de trouver une solution avec les clubs adverses. S'il n'y a pas de possibilités de trouver un arrangement, la Commission Sportive prendra une décision unilatérale comme stipulé dans le manuel water-polo.

Championnat 2014-2015

- **Tirage au sort des 1/2 Finales des Coupes de Belgique**

Coupe de Belgique « A »

Antwerpen A	Mouscron
Mechelen A	Tournai

Coupe de Belgique « B »

Wase	Roeselare
Oostende	Seraing

Coupe de Belgique « Dames »

Ent Bxl Dames	JESPO Antwerpen
Gentse	Eeklo

- **Validation des résultats**
La Commission Sportive entérine les résultats des journées 11 à 13.

RÉDACTION	APPROBATION
18/12/2014	27/01/2015



➤ **Forfaits**

Match U15 8320 Gentse - Hasselt du 06/12/2014

Le club d'Hasselt n'ayant pas assez de joueurs, a informé le club de Gentse qu'il ne ferait pas le déplacement.

L'arbitre a pu être averti dans les temps.

Décision de la Commission Sportive :

Le club d'Hasselt perd le match par Forfait avec le score de 0-5

La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait sans les frais d'arbitrage à l'encontre du club d'Hasselt.

➤ **Contrôle des Feuilles de match**

Match SL Res 1126 Mechelen A – Kortrijk du 22/11/2014

Sur la feuille de match, l'arbitre – M. VAN AUTRYVE - signale que deux joueurs de Kortrijk Waterpolo Kring qui ont été soulignés lors du match « Première » ont pris part au match « Réserve ».

La Commission Sportive prend connaissance de la feuille de match et du mail de l'arbitre – M. VAN AUTRYVE – relatant les circonstances.

La Commission Sportive fait remarquer qu'un arbitre ne peut en aucun cas empêcher un joueur de prendre part à un match.

La Commission Sportive décide :

Les deux joueurs de Kortrijk Waterpolo Kring soulignés lors du match « Première » ne sont pas qualifiés pour prendre part au match « Réserve ».

Dès lors, le club de Kortrijk Waterpolo Kring perd le match par forfait avec le score de 0-5.

La Commission Sportive demande à la Fédération l'application de l'amende réglementaire pour Forfait à l'encontre du club de Kortrijk Waterpolo Kring.

➤ **Tours Finaux U11 – U13**

La Commission Sportive prend connaissance du compte rendu de la réunion du groupe de travail du 13/12/2014.

Les propositions faites pour les tours finaux U11 et U13 sont entérinées par la Commission Sportive.

Dès que le secrétaire aura reçu le texte en néerlandais, il se chargera de communiquer aux clubs les nouvelles formules de Tours Finaux.

La Commission Sportive remercie le groupe de travail pour son remarquable travail.

(SCWP20141216-AP01)

Championnat 2015-2016

➤ **Implémentation Pioen Partners**

MM Dirk POELMANS et Pierre LEDENT se réuniront le 23/12/2014 afin de finaliser la traduction du programme en français et d'informer la société Pioen Partners des modifications à encore apporter au programme pour qu'il soit compatible au Championnat Belge.

➤ **Nouveau règlement FINA**

M. Wim SYMOENS fait remarquer que les nouvelles règles FINA ne seront d'application qu'à partir de la saison 2017-2018 si les essais effectués sont concluants.

Dès lors M. Wim SYMOENS suggère de reporter notre période d'essai afin d'observer ce qui se passe dans les autres pays et éventuellement faire la période d'essais lors de la saison 2016-2017.

La Commission Sportive entérine cette proposition.

(SCWP20141216-BS01)

RÉDACTION	APPROBATION
18/12/2014	27/01/2015

➤ **Tableau des Sanctions Automatiques**

La Commission Sportive rencontre la Commission de Discipline et lui fait part de sa proposition pour les « amendes » lors des Sanctions automatique.

La Commission de Discipline accepte la proposition mais demande de changer le mot « amende » par « rétribution ».

Révision des Règlements

- M. Dirk POELMANS a réuni les différentes propositions de modifications faites par les membres de la Commission.

Dès qu'il aura terminé de les incorporer dans l'actuel règlement, le secrétaire de la Commission va les envoyer au secrétariat de la Fédération.

(SCWP20141216-AP02)

**Le rapporteur,
Pierre LEDENT
Secrétaire**

Prochaine réunion : Mardi 27 janvier 2015 – 17h30 – Bruxelles, Bureau Fédéral
--

RÉDACTION	APPROBATION
18/12/2014	27/01/2015

